

Extraits du testament du Général von BISSING (1).

Ce testament est écrit pour démontrer la nécessité pour l'Allemagne de maintenir la Belgique sous son influence et dans la sphère de sa puissance; de s'abstenir, dans l'intérêt de l'Allemagne, de rendre à la Belgique sa liberté (page 6). Cette nécessité lui est dictée par l'importance stratégique de la Belgique (page 9) permettant à l'Allemagne de s'en faire un « boulevard pour protéger ses régions industrielles » (page 8).

Les avantages supplémentaires qu'au cours de la guerre, l'Allemagne a tirés de l'industrie belge par l'enlèvement des machines, etc... (voir page 9), « les 23 millions de tonnes annuellement extraites du bassin houiller belge, ont donné à l'Allemagne sur le Continent un monopole qui a contribué à assurer son existence (page 10). Même en temps de paix l'inappréciable importance pour l'Allemagne de sauvegarder en Belgique ses intérêts économiques sont autant de raisons pour absorber la Belgique (page 10).

Pour VON BISSING une Belgique indépendante ne peut qu'être soumise à l'influence néfaste « de la France et de l'Angleterre » et devenir la proie de l'Amérique qui cherche à utiliser les valeurs belges (page 11).

Pour empêcher la Belgique de recouvrer son indépendance il n'y a qu'un moyen : la politique de la force, et c'est la force encore qui devra procurer ce résultat, que la population actuellement encore hostile s'accommode de la domination allemande et s'y soumette (page 11).

Ce n'est qu'en régnant sur la Belgique que l'Allemagne pourra « exploiter dans le sens des intérêts allemands le capital belge (page 12).

« L'Allemagne est intéressée aussi en Belgique au mouvement flamand qui a déjà considérablement gagné et qui serait mortellement atteint si nous n'étendions à la Belgique notre politique de force.

La question flamande n'est pas résolue et je ne nourris absolument pas l'espoir inconsidéré de voir les Flamands nous rendre la tâche facile dans notre domination de la Belgique.

Sans doute, il faut protéger les Flamands mais on ne peut en aucun cas prêter la main à ce qu'ils deviennent tout à fait indépendants (pages 12 et 13).

L'absorption de la Belgique se fera en veillant à ce que l'esprit allemand et la puissance allemande s'y implantent (page 18) et à ce que jamais l'Allemagne ne retombe en Belgique dans la politique de faiblesse et de réconciliation qui lui fut si nuisible, et en Alsace-Lorraine et en Pologne (page 18).

Aussi il faut refuser durant les négociations de paix de se prononcer sur la forme suivant laquelle l'Allemagne incorporera la Belgique et se borner à faire valoir le droit de conquête » (page 21).

(1) *Testament politique du Général von Bissing*, publié par F. PASSELECQ, traduction de H.-E. Pirenne, Paris (Van Oest), 1917.

SEPTIÈME PARTIE

ANNEXE

Pièces Allemandes

Les documents que nous publions dans cette septième partie n'appartiennent pas au Conseil de Flandre. La plupart ont déjà été publiés.

Ce sont des pièces allemandes qui ne furent pas connues — tout au moins officiellement — du Conseil de Flandre.

Elles présentent un intérêt tout à fait primordial au point de vue de l'étude du mouvement activiste en Belgique; c'est pourquoi nous avons estimé qu'il était indispensable de les publier dans ce travail.

Documents pour servir à l'Histoire de la Guerre en Belgique

LES ARCHIVES
DU
CONSEIL DE FLANDRE
(RAAD VAN VLAANDEREN)

PUBLIÉES PAR LA
LIGUE NATIONALE POUR L'UNITÉ BELGE



BRUXELLES
ANC. ÉTABL. D'IMPR. TH. DEWARICHET
RUE DU BOIS-SAUVAGE, 16